



PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 06/04/2023 A 20H00

LIEU : Salle du conseil de Saint Georges en Couzan

PRESENTS : M. David BUISSON (Maire), Mme Audrey BESSAY (1^{er} adjoint), M. Guillaume CHAVAREN (2^{ème} adjoint), Mme Lucie DESCHAMPS (3^{ème} Adjoint), MM. André DERORY (conseiller délégué), M Patrick CHARLES (conseiller municipal), M. Pierre-Henri DECOMBE (conseiller municipal), Mme Françoise DEYGAT (conseillère municipale), Mme Monique RONDEL (conseillère municipale).

ABSENT(S) :

SECRETAIRE DE SEANCE : Patrick. Charles

Le compte rendu du précédent conseil municipal est présenté par Monsieur le Maire ;

Le compte rendu est validé à l'unanimité.

1) : APPROBATION DES COMPTES DE GESTION ET COMPTES ADMINISTRATIFS

Le Conseil municipal examine le compte administratif du budget COMMUNAL pour l'année 2022 qui s'établit comme suit :

Budget communal :

FONCTIONNEMENT	2022
Résultat reporté N-1	564 651,76
Recettes de l'exercice	355 321,04
Dépenses de l'exercice	309 942,54
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT	610 030,26
INVESTISSEMENT	2022
Résultat reporté N-1	-9 625,57
Recettes de l'exercice	325 504,02
Dépenses de l'exercice	381 763,50
Reste à réaliser dépenses	170 000,00
Reste à réaliser recettes	271 098,00
RECETTE D'INVESTISSEMENT	35 212,95
RESULTAT INV CUMULE A REPORTER EN 2023	-65 885,05

Budget lotissement

Le Conseil municipal examine le compte administratif du budget LOTISSEMENT pour l'année 2022 qui s'établit comme suit :



FONCTIONNEMENT	2022
Résultat reporté N-1	-60748.19
Recettes de l'exercice	214227.30
Dépenses de l'exercice	153479.11
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	0.00

INVESTISSEMENT	2022
Résultat reporté N-1	-85303.24
Recettes de l'exercice	117052.35
Dépenses de l'exercice	202355.59
DEFICIT D'INVESTISSEMENT	-85303.24

DECISION : Le conseil municipal approuve à l'unanimité les comptes administratifs 2022 et les comptes de gestion

2) : AFFECTATION DES RESULTATS

. Monsieur le maire présente le résultat budgétaire de l'exercice

DECISION : Le conseil municipal approuve l'affectation des résultats à l'unanimité

M Pierre-Henri DECOMBE arrive

3) : VOTE DES BUDGETS

Monsieur le maire présente les budgets primitifs 2023

Budget communal

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		RECETTE DE FONCTIONNEMENT	
Charges à caractère général	450 390,00 €	Excédent antérieur reporté	610 030,26 €
Charges de personnel	128 100,00 €	Atténuation de charges	0,00 €
Atténuation de produits	2 730,00 €	Opération d'ordre entre section	12 000,00 €
Dépenses imprévues de fonctionnement	0,00 €	Produits des services	16 100,00 €
Virement à la section investissement	252 055,26 €	Impôts et taxes	80 500,00 €
Opération d'ordre entre section	5 000,00 €	Imposition directes	32 000,00 €
Autre charge de gestion courante	50 410,00 €	Dotations et participations	123 355,00 €
Charges financières	14 500,00 €	Autres produits de gestion courante	41 600,00 €
Charges exceptionnelles	0,00 €		
dotations aux provisions	12 400,00 €		
DEPENSES	915 585,26 €	RECETTES	915 585,26 €



DEPENSES D'INVESTISSEMENT		RECETTES D'INVESTISSEMENT	
Déficit N-1	65 885,01 €	Excédent antérieur reporté	0,00 €
Remboursements d'emprunts	80 000,00 €	virement de la section fonctionneme	252 055,26 €
travaux en régie	12 000,00 €	fctva	17 200,00 €
amortissement	6 882,00 €	opération d'ordre entre section	5 000,00 €
Local foot	30 000,00 €	Emprunt	800 000,00 €
Matériel informatique - logiciel	3 000,00 €	subvention enveloppe de solidarité	6 700,00 €
travaux salle des fêtes-mairie	10 000,00 €	subvention école	264 398,00 €
Amende de police	72 000,00 €		
Acquisition petit matériel	5 000,00 €		
travaux commerce esthéticienne	25 000,00 €		
travaux chapelle lavoir	20 000,00 €		
réhabilitation de l'école	825 586,21 €		
Réfection chemin communaux	5 000,00 €		
micro-crèche	10 000,00 €		
Fleurissement	5 000,00 €		
Rocher escalade	70 000,00 €		
Local technique	40 000,00 €		
acquisition véhicule	40 000,00 €		
divers travaux	20 000,00 €		
DEPENSES	1 345 353,22 €	RECETTES	1 345 353,26 €

Budget lotissement

Budget Lotissement L'Olme- St Georges en Couzan 2023

	Dépenses	Montant	Recettes	Montant
	001		141607,4	040 3555
Section d'investissement	040 3555	141 607,40 €	1641	141 607,40 €
	Total	283 214,80 €	Total	283 214,80 €

	Dépenses	Montant	Recettes	Montant
	042 71355		141 607,40 €	042 71355
6015		19 000,00 €	7015	19 000,00 €
608		0,00 €	7588	1,00 €
6588		1,00 €		
	Total	160 608,40 €	Total	160 608,40 €

DECISION : Le conseil municipal a voté l'unanimité les budgets 2023

4 VOTE DES TAUX

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que au vu de l'inflation, les bases d'imposition vont augmenter de 7.1%

Monsieur le Maire demande aux membres du conseil de se positionner ou non pour l'augmentation des taxes.



Monsieur le Maire explique qu'il est possible d'assujettir les logements vacants à la taxe d'habitation sur les résidences secondaires au même taux que la taxe d'habitation soit 4.31%

DECISION : le conseil municipal décide de ne pas augmenter les taux et vote à l'unanimité le maintien des taux de 2022 et décide d'assujettir les logements vacants à la taxe d'habitation sur les résidences secondaires à partir du 1^{er} janvier 2024

5 DEVIS FLEURISSEMENT

Monsieur le Maire présente un devis de chez Vernet pour l'achat de plants pour le fleurissement de la commune d'un montant de 359.37 € TTC

DECISION : Le conseil municipal accepte à l'unanimité le devis de Vernet horticulture

6: SUIVI POINT EAU INCENDIE

Monsieur le maire explique que le contrôle des points d'eau incendie doivent être réalisé par la commune. Des discussions sont en cours avec Loire Forez pour éventuellement mutualisé ce travail.

DECISION : Le conseil municipal attend la suite des discussions.

7 : RESILIATION CONVENTION MISE A DISPOSITION LFA

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que nous devons résilier la convention qui avait été signé avec LOIRE FOREZ pour la mise à disposition de notre employé communal pour le service de l'eau.

DECISION : Le conseil municipal accepte à l'unanimité la résiliation de la convention

8 LOGICIEL JVS DEVIS TELETRANSMISSION/ DEVIS BALLET INFORMATIQUE

Monsieur le Maire présente un devis de JVS MAIRISTEM pour la mise en place de la télétransmission automatique des flux de bordereaux à la trésorerie. Le devis s'élève à 250 € HT pour la première année et ensuite 120 € les années suivantes.

Monsieur le Maire présente également un devis de BALLET INFORMATIQUE pour la mise en place sur les ordinateurs de la mairie et de l'école de OFFICE 365 . Le devis s'élève à 159 € TTC la première année et ensuite 99 € les années suivantes

DECISION : le conseil municipal vote à l'unanimité les 2 devis

9 INSTALLATION HORLOGE CONNECTEE SIEL



Monsieur le Maire revient sur ce point qui était à l'ordre du jour du conseil de mars 2023 ou le conseil municipal avait rendu un avis défavorable concernant ce projet.

Monsieur le Maire informe les membres du conseil que le SIEL prend à sa charge la totalité des dépenses pour cette installation.

DECISION : le conseil décide à l'unanimité l'installation d'horloge connectée sur la commune

10 : QUESTIONS DIVERSES

a) Proposition LFA pour le stockage et la gestion d'un broyeur sur la commune.

DECISION : le conseil municipal accepte 9 voix pour et 1 contre

b) Admission en non-valeur

Somme non-perçue par la commune : 168.94€ et 35.25€

DECISION : le conseil municipal valide ces admissions en non-valeur

c) Rallye : une demande a été faite pour qu'une spécial (samedi après-midi) traverse le bourg de Saint Georges. route de Sauvain ,route de Saint Just

d/ Emploi été

DECISION Le conseil propose de prendre une personne pour aider l'employé communal pour la période estivale du 3 juillet au 26 août.

Le secrétaire de Séance
Patrick CHARLES

Le Maire
David BUISSON



